

COUPE d'ARGENT

Prix de la « Confiserie Géromoise »

AS Gérardmer Ski Alpin



Gérardmer
Samedi 5 février 2023
Géant



Forfaits : au chalet "convivialité du club" au pied du télésiège du grand haut (Règlement CB/Chèque/liquide)

A partir de 8h30

Pas de remise pour carte DSF(sauf en caisse de la station)

Tarifs **18€** avec carte forfait du domaine de Gérardmer **20€** sans carte.

(Carte non remboursable)

Horaires

- Dossards au pied du TS du Grand Haut
- Affichage résultats et disqualifiés au chalet pied du TS du Grand Haut
- Ouverture des RM : **9h_17h00**
- Reconnaissance : 9h15
- Premier départ : 10h00
- 2^{ème} manche dans la foulée du retraçage (si retraçage) ou 30minutes après la fin de la 1^{er} manche.

Traçage

- M1 : **Nicolas ANTOINE**
- M2 : désignation du jury

Ordre de passage

- 1^{ère} manche : Coupe d'argent suivant le mémento
- 2^e manche : inversion suivant les catégories.

Remise des prix

- Si possible, 15 minutes après la fin de la course devant le chalet convivialité au pied du TS du Gd Haut.

Jury

- DT : **JP KOHLER**
- Directeur d'épreuve : **CORNIL Pierre Yves**
- Directeur d'épreuve adjoint : Gourguillon Hubert
- Arbitre : **Dominique CAEL**

Reconnaissance

- Lissage en feuilles mortes
- **Plus aucun coureur dans le parcours entre la fin de la reconnaissance et le départ de la course**
- Prendre les consignes pour la reconnaissance au départ.(dans le tracé ou hors)

Entretien sur avis du Jury

- Lissage continu par les coureurs
- 1 lissage minimum par coureur et par manche
- 1 lisseur entre chaque concurrent (pas de skis sur le dos)
- Chaque entraîneur avec sa perceuse pour intervenir rapidement

Règlements FFS : <http://www.ffs.fr/ski-alpin/reglement/reglementation-ski-alpin>

Règlement CSMV (mémento ski alpin) : <http://www.skivosges.net/alpin>